

SIPAC

Conseil de Développement du 26 février 2008

L'an deux mille huit,

Le 26 février le conseil de développement, s'est réuni à 20 heures 30 à la maison des associations de Gasville-Oisème, sous la présidence de M. Jean-Paul DORDOIGNE, Président.

Etaient présents : Mmes et MM. François CATEL, Jean-Paul DORDOIGNE, MARTIGNY, Denise BOUIN, Claude LEBEY, Julia BASTION

Excusés : Mmes et MM. Philippe CLEMENT, Etienne POULET.

◆ Contrat régional

Monsieur le Président du Conseil de Développement rappelle qu'un nouveau règlement de 3^{ème} génération pour les contrats de pays a été adopté par la région fin décembre 2007. Il propose de l'analyser et de voir les différentes thématiques retenues. Il propose ensuite de regarder les thématiques des différents projets qui ont été adressés au Pays Chartrain.

Il donne la parole à M. Harel qui présente les thématiques retenues par la région et les différentes thématiques concernant les projets adressés au pays chartrain.

M. Harel précise qu'il a rendez vous avec les services de la région le 5 mars pour analyser ce nouveau règlement. Il invite les personnes qui auraient des questions à les lui communiquer.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à : 22 heures 00

Le Président du conseil de développement,